



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

**Avis de recrutement sans concours (H/F)
d'un Agent d'exploitation des Travaux Publics de l'État,
décembre 2019
sous réserve de la publication de l'arrêté ministériel**

**La Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)
recrute
un agent d'exploitation des Travaux Publics de l'État – VNPM -**

Date limite de réception des candidatures : **le 11 OCTOBRE 2019**

(le cachet de la poste faisant foi)

Période prévisionnelle d'examen des candidatures :

du 14 au 18 octobre 2019

Période prévisionnelle d'organisation des entretiens de sélection :

du 4 au 8 novembre 2019

Affectation du lauréat : **le 16 Décembre 2019 au plus tard**

Le candidat retenu sera affecté à la Direction Départementale des Territoires du Loiret
– Service Loire, Risques et Transports - Pôle Loire –
Centre d'exploitation d'Orléans ou Centre d'exploitation de Gien

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Aucune condition de diplôme n'est exigée,
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen,
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- Ne pas avoir de mentions portées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- Jouir de ses droits civiques,
- Être titulaire du permis de conduire B,
- Aptitude à parcourir au moins cinquante mètres à la nage (brevet de natation),
- Attester de son aptitude à la conduite d'une embarcation,
- Être physiquement apte à l'exercice des fonctions.

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Le pôle Loire de la DDT45 est chargé de la gestion du domaine public fluvial, de la surveillance du système d'endiguement, de l'entretien du lit du fleuve, des digues et des ouvrages hydrauliques associés et de la police de la navigation dans le département du Loiret.

Les agents des centres d'exploitation participent aux tâches et missions relatives à l'entretien et l'exploitation du domaine public fluvial de l'État ainsi qu'à la surveillance des levées que ce soit en temps normal ou en cas de crue de la Loire.

Enjeu principal :

La protection des populations vis-à-vis du risque inondation à travers l'entretien et la surveillance du domaine public fluvial (digues et lit)

Activités principales :

- Entretien des digues : fauchage (manuel et mécanique), débroussaillage, élagage, bûcheronnage
- Entretien du lit du fleuve : surfaçage des îles et des grèves avec des engins spécialisés, enlèvement d'encombres
- Travaux de maintenance des maçonneries, chaussées et signalisation
- Mise en œuvre des consignes de surveillance des ouvrages de protection (patrouilles, relevés)
- Participation aux visites techniques approfondies sur les digues
- Surveillance des levées en cas de crue et mise en œuvre des consignes d'intervention
- Mobilisation et mise en astreinte en cas de crues

COMPÉTENCES REQUISES OU A ACQUERIR

Compétences techniques

- Conduite de tracteur
- Connaissance en maçonnerie
- Connaissance en mécanique
- Connaissance du milieu naturel

Compétences transversales

- Savoir nager
- Sérieux, rigueur dans le travail

Compétences relationnelles

- Sens du travail en équipe
- Souci de la qualité et du respect de l'environnement
- Souci des bonnes relations avec les usagers, les élus et les associations

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieux de travail	Horaires et saisonnalités
<ul style="list-style-type: none">• Embauche au centre d'exploitation d'Orléans ou au centre d'exploitation de Gien (<i>positionnement du poste à pourvoir en cours de décision</i>)• Déplacements sur les communes limitrophes de la Loire	<ul style="list-style-type: none">• Horaires fixes : 7h45 – 16h30 avec pause méridienne de 45 minutes.• Récupération du temps de travail : 1 journée toutes les 2 semaines (journée fixe)• Repas pris au centre d'exploitation ou sur le chantier• astreintes en cas de crues

DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT

- 1^{ère} étape : une première sélection sera effectuée à partir des candidatures déposées,
- 2^{ème} étape : les candidats pré-sélectionnés seront convoqués à un entretien de 20 mn,
- À l'issue des entretiens, **la commission de sélection arrêtera une liste**, par ordre de mérite
- La liste sera rendue publique par affichage à l'accueil de la DDT du Loiret et sur son site internet.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

La rémunération d'un agent d'exploitation spécialisé des travaux publics de l'État (au 1^{er} échelon - Indice majoré 326) est fixée au 10/07/19, à 1 527, 64 € bruts + régime indemnitaire, astreintes et heures supplémentaires.

Le lauréat sera recruté en qualité d'agent d'exploitation des travaux publics de l'État stagiaire, pour une durée d'un an. À l'issue de cette période et après appréciation de ses aptitudes professionnelles par l'administration, il aura vocation à être titularisé dans le grade des agents d'exploitation des travaux publics de l'État

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Pour faire acte de candidature, les candidats doivent adresser, **par voie postale uniquement et le 11 octobre 2019 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi :

- **un curriculum vitae** détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies, des emplois occupés, et comportant les coordonnées téléphonique (fixe, portable), ainsi qu'une adresse messagerie (si possible).
- **une lettre de motivation,**
- **deux enveloppes affranchies** au tarif « lettre » ou « lettre verte en vigueur » et libellées à leurs nom et adresse,
- **une copie recto-verso de leur carte nationale d'identité en cours de validité,**
- **un brevet de natation,**
- **une copie des différents permis détenus (véhicule léger, poids lourd, bateau...).**

Lieu d'envoi des candidatures

Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)

Secrétariat général – Pôle ressources humaines
131 rue du Faubourg Banner
45042 ORLEANS Cedex 1

**Toute candidature incomplète ou arrivée après
le 11 octobre 2019,
date de clôture,
sera rejetée**

Renseignements :

DDT du Loiret 02 38 52 46 46 –

Demander « Je voudrais me renseigner pour le recrutement local d'un agent d'exploitation ».

Site Internet de la DDT du Loiret : www.loiret.gouv.fr,
www.loiret.gouv.fr/Publications/Concours-recrutements-et-examens

Adresse messagerie : ddt-sg-rh@loiret.gouv.fr